

**Avis présenté dans le cadre de la :**

**Consultation en vue d'un bilan synthèse consolidé de la mise en œuvre du plan d'action 2002-2007 et pour la détermination de priorités à retenir dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2008-2013**

**Par le :**

**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec  
(RGPAQ)**

**Octobre 2007**

**Recherche et rédaction :** Caroline Meunier

**Personnes ayant contribué à l'élaboration de cet avis :** Suzanne Daneau, Solange Tougas ainsi que les membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail du RGPAQ.

**Responsable du suivi au RGPAQ :**  
Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques

**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec  
(RGPAQ)**

2120, rue Sherbrooke Est  
Bureau 302  
Montréal (Québec)  
H2K 1C3

Tél. : (514) 523-7762  
Télec. : (514) 523-7741  
Courriel : [politique@rgpaq.qc.ca](mailto:politique@rgpaq.qc.ca)  
Site Internet : [www.rgpaq.qc.ca](http://www.rgpaq.qc.ca)

## **Première partie**

### **Bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2002-2007 de la PGÉAFC**

## Critique globale de la PGÉAFC et de son plan d'action

La *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (PGÉAFC) se réclame clairement de *La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*<sup>1</sup>. D'entrée de jeu, elle affirme que ses « fondements [...] s'inscrivent dans la lignée de la Déclaration de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO à laquelle le Québec a adhéré »<sup>2</sup>.

La PGÉAFC indique aussi, en parlant des organismes d'action communautaire autonome (OACA), qu'« en toute cohérence avec la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires qu'il vient d'adopter, le gouvernement souhaite reconnaître plus explicitement le rôle irremplaçable que ces groupes jouent dans le développement socioéconomique du Québec. Cette forme non scolaire d'intervention en matière de formation des adultes doit être légitimée officiellement; par la même occasion, le statut et la situation des organismes communautaires doivent être consolidés »<sup>3</sup>.

Dans le *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, on retrouve les éléments qui devaient guider l'action gouvernementale dans le domaine de l'alphabétisation : « Relever ce défi commande des actions diversifiées en relation avec les différentes difficultés que rencontrent les personnes peu scolarisées. En priorité, des actions très vigoureuses devront être menées en alphabétisation. L'ampleur du retard à rattraper et les conséquences importantes de cette problématique sur le développement du Québec justifient un engagement clair de l'État à élaborer et à mettre en place des stratégies et des moyens adaptés à la réalité des personnes concernées et à la nature de leurs besoins. »<sup>4</sup>

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) s'est investi grandement dans tout le processus ayant mené à l'élaboration de la PGÉAFC et de son plan d'action. Il voyait là l'occasion d'inscrire la lutte contre l'analphabétisme au rang des priorités gouvernementales et de démontrer la nécessité d'investir dans cette lutte et d'appuyer les acteurs œuvrant en ce sens. Les passages précédents tirés de la politique et du plan d'action semblaient annoncer des jours meilleurs. Malheureusement, à l'heure des bilans, nous restons sur notre faim.

---

<sup>1</sup> Déclaration signée par les États membres à l'issue de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO.

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2002). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, Ministère de l'Éducation, p.2.

<sup>3</sup> *Ibid*, p.31.

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec (2002). *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, Ministère de l'Éducation, p.4.

## Cinq critiques majeures :

- **Prédominance d'une vision utilitariste de l'éducation des adultes au détriment d'une vision humaniste et plurielle** telle que prônée à la fois dans le rapport Delors<sup>5</sup> et la Déclaration de Hambourg. Cette dernière indique que « seuls un développement axé sur l'être humain et une société à caractère participatif fondée sur le plein respect des droits de l'homme permettront un développement durable et équitable ». <sup>6</sup> Elle rappelle aussi que « la contribution potentielle de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente à l'émergence de citoyens informés et tolérants, au développement économique et social, aux progrès de l'alphabétisation, à l'atténuation de la pauvreté et à la préservation de l'environnement est énorme »<sup>7</sup>;
- Cette vision utilitariste traverse la politique et son plan d'action. Elle prend particulièrement racine dans la deuxième orientation du plan d'action, soit la formation continue liée à l'emploi. L'accent mis sur l'employabilité des adultes et le développement de la main d'œuvre en fait foi. Les nombreux efforts et les investissements consentis par le gouvernement pour atteindre les objectifs de cette orientation achèvent de nous convaincre : **la formation continue liée à l'emploi a constitué la priorité des cinq dernières années;**
- **La volonté manifestée dans le plan d'action de mener en priorité des actions vigoureuses en alphabétisation ne s'est pas traduite dans les faits**, et ce, malgré les statistiques récentes et alarmantes sur la littératie et les compétences des adultes dévoilées en 2005;
- Malgré de nombreuses discussions, la **reconnaissance légale des organismes d'action communautaire autonome n'est pas encore concrétisée;**
- **La consolidation du financement** des organismes d'alphabétisation populaire, réseau d'alphabétisation reconnu dans le plan d'action, **se fait toujours attendre.**

---

<sup>5</sup> Rapport issu de la *Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle* présidée par Jacques Delors. Cette commission avait reçu, de l'UNESCO, le mandat de réfléchir sur l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle.

<sup>6</sup> UNESCO (1997). *La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, Hambourg, UNESCO, § 1.

<sup>7</sup> UNESCO (1997). *La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, Hambourg, UNESCO, § 4.

## La formation de base

**Ressources financières investies dans les groupes d'alphabétisation populaire par rapport aux commissions scolaires** : Dans le plan d'action, le gouvernement reconnaît deux réseaux qui offrent des services d'alphabétisation, soit les groupes d'alphabétisation populaire et les commissions scolaires. Il y affirme qu'en priorité des actions très vigoureuses devront être menées en alphabétisation. Et pourtant, **aucun investissement n'a été fait pour assurer la consolidation du réseau de l'alphabétisation populaire et pour soutenir davantage les adultes** qui poursuivent une démarche d'alphabétisation populaire. Des 20 millions de dollars investis annuellement pour la mise en œuvre du plan d'action, une maigre enveloppe de 800 000 \$ par an a été accordée pour la réalisation de projets ponctuels. Cette enveloppe était accessible à un ensemble d'organismes intervenant dans divers champs de l'éducation, soit la formation continue, le décrochage scolaire et l'alphabétisation. De façon générale, l'alphabétisation est demeurée le parent pauvre de ce plan d'action et particulièrement l'alphabétisation populaire qui n'a pas vu ses ressources augmenter. Le réseau des commissions scolaires s'est vu attribuer une série d'enveloppes financières pour lui permettre d'atteindre les objectifs du plan d'action. Des moyens concrets ont été alloués à ce réseau. Le réseau de l'alphabétisation populaire n'a pas bénéficié de moyens équivalents. Au cours des cinq dernières années, les seules bonifications à l'enveloppe financière PACTE ont consisté en l'indexation de cette enveloppe. Malheureusement, l'utilisation de ces sommes supplémentaires n'a pas permis de consolider le financement à la mission des groupes d'alphabétisation populaire. L'indexation annuelle de l'enveloppe globale PACTE devrait permettre l'indexation annuelle de la subvention de chaque organisme accrédité au PACTE, ce qui n'est toujours pas le cas.

### **Bilan des mesures annoncées :**

**Augmentation du nombre de personnes inscrites en alphabétisation (p.5 du plan d'action)** : Nous voulons soulever une certaine incohérence du dernier plan d'action. Alors qu'une cible d'augmentation du nombre d'inscriptions avait été identifiée pour le réseau de l'alphabétisation populaire, aucun investissement supplémentaire n'avait été prévu pour ce faire. Le lien est pourtant évident : à chaque fois que le MÉQ a investi dans le réseau de l'alphabétisation populaire, cela s'est traduit par une augmentation du nombre de personnes qu'il rejoint. Du côté des commissions scolaires, on annonçait un financement accru de la formation de base afin justement de rejoindre davantage d'adultes et d'atteindre les cibles identifiées en formation de base !

**Financement d'animation communautaire garanti aux commissions scolaires (p.6 du plan d'action)** : Nous avons malheureusement été témoins d'une expérience d'animation communautaire faisant fi des ressources existantes sur le terrain en alphabétisation populaire, des expertises

développées, de leur autonomie... La collaboration demandée aux organismes du milieu devrait se traduire par de réels partenariats. Nous déplorons que des ressources financières n'aient pas aussi été consenties aux organismes d'alphabétisation populaire. Par l'augmentation de leur financement à la mission, les groupes d'alphabétisation populaire auraient pu également intensifier leur présence dans le milieu et augmenter leurs activités de recrutement, mais aussi leur capacité d'accueil.

**Campagne nationale de promotion de l'alphabétisation - au niveau de la sensibilisation et du recrutement (p.7 du plan d'action)** : Promouvoir la ligne Info-alpha ne peut constituer le seul moyen mis en place par le MÉLS pour sensibiliser la population et promouvoir l'alphabétisation. Cette mesure est insuffisante et inadéquate. Par ailleurs, plusieurs groupes d'alphabétisation populaire disent ne pas avoir eu ou très peu eu des références en provenance de la ligne Info-alpha. Il faut donc développer une série de mesures si l'on veut obtenir des résultats et surtout, on ne peut limiter les actions de promotion au seul niveau national. Il faut donner les moyens financiers aux acteurs du milieu afin que ceux-ci prennent les moyens adaptés à leur milieu et aux personnes qu'ils veulent rejoindre, soit les adultes peu alphabétisés ! Les organismes d'alphabétisation populaire ont développé au fil du temps diverses stratégies leur permettant une action efficace sur leur terrain en matière de sensibilisation et de recrutement. Toutefois, cela se faisait souvent via le programme IFPCA qui finançait des projets ponctuels sur le thème notamment de la sensibilisation et du recrutement. Nous avons tous été témoins de la fragilité de ce financement par projet lorsqu'en septembre 2006, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas renouveler l'entente qu'il avait avec le gouvernement du Québec. Entreprendre une campagne de sensibilisation et de recrutement ne peut se faire sans s'assurer que les organismes ont la capacité d'accueillir les personnes qui désirent entamer une démarche d'alphabétisation populaire. Tout cela appelle un rehaussement du financement de base des organismes d'alphabétisation populaire.

**Enveloppe financière à chaque commission scolaire pour qu'elle assure des SARCA dans chaque centre d'éducation des adultes (p.7 du plan d'action)** : Nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer l'impact qu'auront les SARCA, notamment sur la participation des adultes à une démarche d'alphabétisation populaire. Nous nous questionnons encore sur la capacité des SARCA de référer des adultes aux groupes d'alphabétisation populaire. Les adultes que l'on désire rejoindre en alphabétisation sont souvent fort éloignés du milieu institutionnel. L'étroite association des SARCA avec les commissions scolaires pourrait constituer un obstacle de plus à leur participation. Les SARCA, étant la porte d'entrée menant à un possible projet de formation, doivent être en mesure d'offrir des services qui répondent aux besoins de ces adultes.

**Services d'accueil et de référence d'Emploi-Québec (p.8 du plan d'action)** : L'expérience des groupes d'alphabétisation populaire le démontre, la qualité des

relations entre les CLE et les groupes d'alphabétisation populaire a un impact majeur au niveau de la référence. Également, les agents des CLE ont un pouvoir énorme s'agissant de favoriser ou de défavoriser la poursuite de la démarche d'alphabétisation populaire d'un adulte. Il faut renforcer la connaissance qu'ont les CLE du réseau de l'alphabétisation populaire et encourager davantage la collaboration CLE-groupes d'alphabétisation populaire ainsi que la référence des CLE aux groupes.

**Prévention de l'analphabétisme (p.11 du plan d'action) :** Malheureusement, nous considérons que la vision véhiculée actuellement en matière de prévention de l'analphabétisme est trop étroite. Cela donne lieu à des programmes qui ne s'attaquent que partiellement aux causes de l'analphabétisme. Ces programmes font fi des liens existant entre pauvreté et analphabétisme et ne prennent pas en compte le phénomène de la perpétuation de l'analphabétisme d'une génération à l'autre. Les ressources investies en prévention sont inadéquates. En ce qui concerne l'implantation du Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux populaires, nous attendons de mieux connaître l'impact des premières expériences sur le terrain. Nous questionnons toutefois le principe même du programme qui vise, sans ajout de nouvelles ressources, l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les organismes.

**Création d'un nouveau programme de financement, le PACTE (p.11 du plan d'action) :** Nous avons assisté à la création d'un nouveau programme de financement à la mission globale, le PACTE. Le PACTE finance actuellement 132 organismes d'alphabétisation populaire. Ce programme constitue un pas dans la bonne direction pour assurer un financement récurrent aux organismes d'action communautaire autonome sur le terrain de l'éducation. Malheureusement, aucun investissement majeur n'a accompagné la création du PACTE (outre l'indexation de son enveloppe). Par conséquent, le financement de la mission des groupes d'alphabétisation populaire a stagné, passant de 10 973 605 \$ en 2003-2004 à 10 989 928 \$ en 2006-2007. Pourtant, le manque de ressources est criant dans le réseau des groupes d'alphabétisation populaire. Celui-ci voit ses ressources matérielles et financières se dégrader d'année en année. Nous estimons **que le MÉLS doit rehausser substantiellement le financement de la mission des groupes d'alphabétisation populaire et indexer annuellement leur subvention respective.**

**Mesure annoncée dans le plan d'action 2002-2007 et qui n'a pas été réalisée :**

**Reconnaissance légale des OACA par le MÉLS (p.11 du plan d'action) :** Malgré de nombreuses interventions de la part des OACA, aucune avancée n'a été faite pour assurer la reconnaissance légale du rôle de ces organismes en matière d'éducation des adultes. Nous déplorons qu'après cinq ans, cette mesure n'ait pas encore vu le jour. Ce n'est certainement pas par manque de

travail de la part des organismes. Nous souhaitons fortement que des modifications soient apportées à la Loi sur le ministère de l'Éducation et que le travail se fasse en collaboration avec les représentants désignés des OACA reconnus par le MÉLS, et ce, au cours de la prochaine année.

Par ailleurs, la reconnaissance des organismes d'alphabétisation populaire ne peut être que légale, elle doit se manifester concrètement sur le terrain. Les relations entre les commissions scolaires et les groupes d'alphabétisation populaire peuvent parfois être houleuses. Il y a encore des incompréhensions ou encore des malaises face au rôle que jouent les groupes populaires sur le terrain de l'alphabétisation. Sur certains territoires, les groupes populaires sont malheureusement perçus comme des sous-traitants ou encore des filiales des commissions scolaires destinées à leur recrutement. Un pas important a été fait dans le dernier plan d'action en reconnaissant le réseau de l'alphabétisation populaire comme un des deux réseaux offrant des services d'alphabétisation au Québec. Nous tenons à ce que cette reconnaissance soit formellement établie.

### **Ce qui a toujours manqué...**

Des efforts considérables restent à faire dans le domaine de l'alphabétisation. On nous promettait des actions très vigoureuses. Malheureusement, ni le réseau de l'alphabétisation populaire, ni les adultes qu'il rejoint, ont ressenti qu'ils étaient une priorité pour le gouvernement.

**Les moyens et les ressources investis ne sont toujours pas à la hauteur du défi posé par l'analphabétisme. Nous considérons que le prochain plan d'action 2008-2013 devra remédier à cette situation.**

## La formation continue liée à l'emploi

Il faut se donner collectivement les moyens de créer une réelle culture de la formation continue au Québec. **L'alphabétisation et la formation de base constituent les assises sur lesquelles repose la formation continue.** En ce sens, nous considérons mal venue la priorité donnée à la formation continue liée à l'emploi, alors que les besoins sont si nombreux au niveau de l'alphabétisation et de la formation de base des adultes. De plus, elle crée son lot d'exclus à commencer par les adultes qui sont les plus éloignés de la formation et qui sont très souvent peu scolarisés et peu alphabétisés.

Permettez-nous de mettre en lumière certaines données de la recherche qui viennent appuyer notre analyse.

Les données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) nous éclairent beaucoup sur cette situation. Un des constats dégagés par cette enquête est que généralement, une faible compétence en littératie et en numératie rend difficile l'insertion et le maintien en emploi. Les personnes avec de faibles compétences dans ces domaines ont des revenus plus bas et sont plus à risque de chômage à long terme. Toujours selon l'EIACA, 45 p. cent des personnes en emploi au Québec se situent aux deux niveaux les plus faibles de littératie. La faible littératie des adultes est donc à la fois un facteur d'exclusion sociale, mais aussi professionnelle.<sup>8</sup>

On constate également que ce sont les travailleurs qui ont les plus faibles niveaux de littératie qui ont le moins accès à de la formation dans leur milieu de travail. En effet, même si l'occupation d'un emploi rend plus probable la participation à des activités de formation qui maintiennent ou augmentent les compétences, on constate que les employeurs négligent souvent la formation des travailleuses et travailleurs peu qualifiés, au profit de la formation des cadres ou des travailleuses et travailleurs spécialisés : « Les employeurs ont tendance à investir dans les travailleuses et travailleurs dont ils attendent un rendement important. En conséquence, la formation est concentrée sur les travailleuses et travailleurs qui sont déjà qualifiés et qui jouissent d'un statut professionnel élevé dans les grandes entreprises. Ceci a pour conséquence que les individus peu qualifiés ou les plus âgés, les gens qui travaillent dans des petites structures et ceux qui ont des contrats temporaires reçoivent peu ou ne reçoivent pas de formation. »<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> VOGLER, Jean (2000). « Les enjeux du prochain millénaire : illettrisme et milieu de travail » dans Mehran Ebrahimi (sous la direction de), *La mondialisation de l'ignorance : comment l'économisme oriente notre avenir commun*, IQ Collectif et FQA, 2000, pp.89-99.

<sup>9</sup> OCDE (2003). *Au-delà du discours : politiques et pratiques de formation*, Paris, auteur, p. 8, cité dans Jean-François Venne, *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, Montréal, RGPAQ, 2006, p.94.

Dans une récente publication du Conseil canadien de développement social, on va dans le même sens : « les données de l'EIACA et les études des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques nous révèlent que plus du tiers des travailleurs canadiens occupant un emploi font peut-être face à des difficultés en matière de littératie et de numératie, et que ces travailleurs sont moins susceptibles de participer aux programmes d'éducation et de formation des adultes. Ces données nous révèlent également que les travailleurs qui ont des difficultés en matière de littératie et de numératie ont tendance à occuper des emplois à spécialisation réduite et sont moins susceptibles de recevoir une formation parrainée par leur employeur. »<sup>10</sup>

Et pourtant, il est de plus en plus reconnu que « pour satisfaire les exigences du contexte économique et mondial, s'adapter à l'instauration continue de nouvelles technologies et de modifications organisationnelles du travail et améliorer le bien-être personnel et social, les personnes en emploi doivent disposer de compétences suffisantes en alphabétisme »<sup>11</sup>. Le MESS, dans un rapport intitulé *Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation* affirme que « la formation en milieu de travail représente par ailleurs une avenue prometteuse autant pour les personnes en difficulté que pour les employeurs »<sup>12</sup> et que « l'étape de l'alphabétisation n'est souvent qu'un préalable indispensable à l'accès à des formations spécialisées et qualifiantes. Elle représente un élément parmi d'autres des stratégies d'entreprises désireuses d'augmenter leur productivité »<sup>13</sup>.

Le rapport issu de l'EIACA indique également que « la performance en littératie, en numératie et en résolution de problèmes est l'assise même de l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles »<sup>14</sup>.

### L'importance de la formation générale des adultes reconnue dans plusieurs pays<sup>15</sup>

[...] sans un niveau d'éducation adéquat, les effets de la formation liée à l'emploi sont au mieux limités et que souvent les bénéfices escomptés, en termes de productivité notamment, ne sont pas au rendez-vous, du moins pas au niveau espéré. Cette constatation est appuyée par les conclusions de l'étude économique de Barrett et O'Connell<sup>16</sup>, laquelle démontre que la formation générale acquise par un individu rapporte plus, en termes de productivité et de

<sup>10</sup> PLETT, Lynette (2007). *Alphabétisation en milieu de travail : Programmes en milieu de travail (sommaire)*, Ottawa, CCDS, p.1.

<sup>11</sup> ROBERGE, Pierre et SAYSSET, Valérie. *Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation*, Québec, MESS, p.7.

<sup>12</sup> ROBERGE, Pierre et SAYSSET, Valérie. *Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation*, Québec, MESS, p.8.

<sup>13</sup> ROBERGE, Pierre et SAYSSET, Valérie. *Les personnes en emploi et les entreprises face à l'alphabétisation*, Québec, MESS, p.22.

<sup>14</sup> cité dans PLETT, p.1.

<sup>15</sup> Le texte qui suit est un extrait tiré de: VENNE, Jean-François (2006). *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, Montréal, RGPAQ, p.90.

retour sur l'investissement, que la formation spécifique liée à un emploi à l'intérieur d'une entreprise : « Nous concluons que, bien que la formation générale ait un effet statistiquement positif sur l'augmentation de la productivité, un tel effet n'apparaît pas en ce qui concerne la formation spécifique »<sup>17</sup> (Barrett et O'Connell, 1999, p. 21). [...]

À l'inverse, les bénéfices d'un bon niveau d'éducation ont des effets touchant à la fois la productivité des entreprises et le dynamisme général du marché du travail. De plus, la formation générale a des effets dépassant largement le domaine économique. Les pays ayant pris conscience de ce fait assoient donc de plus en plus leur politique de l'éducation des adultes sur une vision plus large de l'éducation : « les bénéfices de l'apprentissage des adultes dépassent de beaucoup le seul domaine de l'emploi. Au cours de leurs visites dans les pays, les équipes d'experts ont constaté une prise de conscience très générale de l'impact de l'apprentissage des adultes sur le fonctionnement de la société dans son ensemble (démocratie, citoyenneté, etc.) et pas seulement dans les entreprises » (OCDE, 2003, p. 123).

#### La lutte contre l'analphabétisme: l'affaire de tous y compris les milieux de travail

Selon des études menées par le Conseil canadien de développement social<sup>18</sup>, il a été conclu que l'appui des employeurs à l'alphabétisation en milieu de travail est évident dans les pays où :

- 1) Le gouvernement national joue un rôle de leadership solide dans l'alphabétisation en milieu de travail en :
  - ✓ finançant directement l'alphabétisation en milieu de travail;
  - ✓ procurant des mesures incitatives aux employeurs qui offrent une alphabétisation en milieu de travail;
  - ✓ procurant des mesures incitatives aux travailleurs qui participent à des études ou à de la formation;
  - ✓ investissant dans le système d'éducation publique qui comprend un système d'éducation des adultes;
  - ✓ et en élaborant des stratégies nationales d'éducation et de formation des adultes.

2) Le côté patronal prend une plus grande part de responsabilités et couvre une plus grande partie des coûts de la formation, y compris l'alphabétisation en milieu de travail.

- 3) Le côté syndical joue un rôle important en :
  - ✓ offrant des programmes d'alphabétisation en milieu de travail;

---

<sup>16</sup> BARRETT, A. et O'CONNELL, P. J. (1999). « Does Training Generally Work? The Returns to In-Company Training », in *IZA Discussion Papers*, n° 51, 31 p.

<sup>17</sup> Traduction libre.

<sup>18</sup> PLETT, p.4.

- ✓ négociant avec les employeurs pour obtenir du temps libre pour que les membres puissent participer à la formation;
- ✓ et en négociant dans les conventions collectives avec les employeurs des droits à la formation pour les travailleurs, y compris à l’alphabétisation en milieu de travail.

Les délibérations qui mèneront à l’adoption du prochain plan d’action en matière d’éducation des adultes et de formation continue ne pourront faire fi des données de la recherche et des constats mis en lumière par celle-ci. Ces constats devront trouver écho dans les choix qui seront faits pour les prochaines années.

Nous croyons que lutter contre l’analphabétisme est une responsabilité collective et que, par le fait même, tous les membres de la société civile et l’État ont le devoir de se mobiliser en ce sens. Des efforts considérables et soutenus sont particulièrement attendus des milieux de travail qui emploient des travailleuses et des travailleurs peu alphabétisés. Nous estimons enfin que contrairement au dernier plan d’action en matière d’éducation des adultes et de formation continue — qui a fait une très grande place à la formation continue liée à l’emploi —, **le prochain plan d’action devra faire de la lutte contre l’analphabétisme une priorité nationale et inviter le milieu du travail à y contribuer.**

## **La reconnaissance des acquis et des compétences**

Nous avons été témoins de loin des travaux entourant le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base.

Plusieurs questions nous habitent entourant toute la démarche à laquelle l'adulte peu scolarisé est invité à souscrire pour établir son bilan des acquis. Une des premières choses constatées concerne l'accessibilité de cette démarche aux adultes peu alphabétisés.

**Accessibilité du lieu où la démarche se fait :** Les SARCA sont-ils en mesure d'offrir un tel service aux adultes peu alphabétisés ? Cela reste à évaluer. Le fait que les SARCA soient associés de près aux commissions scolaires peut constituer un obstacle à l'accessibilité à un service de reconnaissance des acquis (manque de distance organisationnelle).

**Accessibilité de la démarche et des outils l'accompagnant :** La démarche menant au bilan des acquis est-elle vraiment adaptée aux personnes à qui elle s'adresse, en l'occurrence les personnes peu scolarisées et potentiellement peu alphabétisées ?

**Des conclusions à tirer des premiers bilans à venir :** Nous attendons les premiers bilans sur la question avant de tirer des conclusions plus fines. Cela étant, nous nous questionnons d'emblée sur la participation des adultes peu alphabétisés à une telle démarche. Nous croyons que les SARCA devront prendre acte des personnes rejointes par une telle démarche et ajuster le tir, si besoin est.

## Un financement à responsabilités partagées

« L'État demeure le rouage essentiel s'agissant de **garantir le droit à l'éducation pour tous**, notamment pour les groupes sociaux les plus vulnérables. [...] Il est essentiel que la reconnaissance du droit à l'éducation tout au long de la vie se traduise par la mise en place des conditions d'exercice de ce droit. »<sup>19</sup>

Cette affirmation tirée de la Déclaration de Hambourg, déclaration à laquelle le Québec a adhéré, est plus que jamais d'actualité. La question du financement de la formation continue demeure toujours un enjeu majeur. Toutefois, nous croyons **essentiel d'assurer l'universalité de l'accès des adultes à l'alphabétisation et à la formation de base**. Il est évident qu'une telle universalité ne peut pas reposer sur le principe du financement à responsabilités partagées.

Le droit à l'éducation tout au long de la vie doit pouvoir être exercé par tous les adultes du Québec, plus spécifiquement et en priorité le droit à l'alphabétisation. Sachant que la majorité des personnes peu alphabétisées vivent dans des conditions de grande pauvreté, il est primordial de leur garantir un accès libre et gratuit à l'alphabétisation et à la formation. L'OCDE a même mis en lumière le fait que c'est souvent le financement public qui permet, par exemple aux travailleuses et travailleurs peu qualifiés, de participer à des activités de formation : « Lorsque l'on examine les niveaux de formation des travailleuses et travailleurs faiblement qualifiés et les possibilités de recevoir des aides publiques pour bénéficier d'un enseignement et d'une formation, on observe qu'il existe un lien entre le niveau de financement public et la participation des travailleuses et travailleurs faiblement qualifiés à la formation des adultes. Un niveau élevé de financement public entraîne une augmentation du taux de participation des travailleuses et travailleurs faiblement qualifiés et c'est peut-être sur ce point que les financements publics ont le plus grand impact. »<sup>20</sup>

Un des premiers engagements pris par les États signataires de la Déclaration de Hambourg vise également à « **favoriser une reconnaissance, une participation et une responsabilité accrues des organisations non gouvernementales et des groupes communautaires locaux en reconnaissant (notamment) le rôle de plus en plus important de ces derniers qui offrent des possibilités d'éducation aux adultes dans tous les secteurs, atteignent les plus démunis et dynamisent la société civile, et en apportant à ces organisations et groupes le soutien financier voulu** »<sup>21</sup>. Nous considérons que trop peu d'efforts ont été faits en matière de financement de l'alphabétisation au Québec. Les groupes d'alphabétisation populaire, formant un des deux réseaux reconnus dans le plan d'action 2002-2007 de la PGÉAFC,

---

<sup>19</sup> UNESCO (1997). *La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, Hambourg, UNESCO, § 8 et 9.

<sup>20</sup> OCDE, p. 94.

<sup>21</sup> UNESCO (1997). *Agenda pour l'avenir*, Hambourg, UNESCO, § 14.

n'ont pas bénéficié d'investissements supplémentaires depuis la création du nouveau programme de financement à la mission, le PACTE. Au total, les deux réseaux — groupes populaires et commissions scolaires — reçoivent autour de 35 millions de dollars par année pour dispenser des services directs d'alphabétisation. Et pourtant, on compte au Québec 1,3 million d'adultes qui ont de grandes difficultés avec la lecture. De ce nombre, deux p. cent seulement poursuivent une démarche d'alphabétisation. Il est intéressant de comparer les investissements faits à l'autre bout du spectre de l'éducation. Le réseau universitaire reçoit plus de 2,2 milliards de dollars annuellement et plus de 260 000 étudiants le fréquentent (tout cycle confondu).

En matière de financement, le RGPAQ réclame depuis plusieurs années **que le MÉLS mette en place des mesures de soutien pour appuyer les adultes en démarche d'alphabétisation populaire**. On sait que, malgré la gratuité des services offerts par les groupes populaires en alphabétisation, des frais sont souvent liés à la participation, les plus fréquents étant les frais de transport ou les frais de garde d'enfants. Ceux-ci peuvent devenir des obstacles incontournables pour certaines personnes. Le RGPAQ réclame également un rehaussement du financement des groupes qui accueillent ces adultes. Il est urgent que le prochain plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue fasse de l'accessibilité à l'alphabétisation une priorité.

## **Deuxième partie :**

### **Priorités 2008-2013**

## **Première orientation : Assurer une formation de base aux adultes**

### **Les deux priorités retenues :**

Que les deux priorités suivantes soient inscrites dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue 2008-2013 :

- Que l'État québécois se dote d'une réelle stratégie de lutte contre l'analphabétisme et que son élaboration et sa réalisation se fassent avec les acteurs œuvrant en ce sens;
- Rehausser le financement de la mission globale de l'ensemble des organismes d'alphabétisation populaire accrédités au PACTE et indexer leur subvention annuellement au coût de la vie.

### **Pourquoi ?**

#### **Se donner une réelle stratégie de lutte contre l'analphabétisme**

##### De nouvelles données éloquentes

Les données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) indiquent des lacunes importantes en littératie et en numératie pour une partie importante de la population québécoise. « Comme pour tous les pays ayant participé à l'enquête, le premier constat qui se dégage des résultats [...] est que « beaucoup d'adultes ont du mal à composer avec les exigences liées aux capacités de littératie et de numératie qui sont courantes dans la vie et le travail d'aujourd'hui ». »<sup>22</sup>

L'Institut de la statistique du Québec indique que « au Québec, une part notable de la population n'atteint pas le niveau 3 dans les domaines de compétence considérés. Ainsi, en compréhension de textes suivis, c'est le cas d'environ 55 % des 16 ans et plus, ce qui représente approximativement trois millions de personnes, dont 1,3 million se situent à un niveau très faible. Compte tenu que le niveau 3 constitue en quelque sorte le seuil critique pour fonctionner aisément dans la société actuelle, les efforts sont à poursuivre, et même à intensifier, pour

---

<sup>22</sup> STATISTIQUE CANADA et ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2005). *Apprentissage et réussite. Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Ottawa et Paris, Éditions OCDE, p.31, cité dans Bernèche et al, *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2005, p.10.

favoriser un accroissement des compétences de la population dans ces domaines ». <sup>23</sup>

Statistique Canada affirme même qu'« avec plus de 54 % de leur population aux niveaux 1 et 2 pour les textes suivis<sup>24</sup> et des proportions plus élevées dans les autres domaines, le Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont nettement une proportion importante de leur population âgée de 16 et plus qui pourrait être incapable de réaliser son plein potentiel économique et social ». <sup>25</sup>

### S'attaquer aux sources du problème

Vivian Shalla et Grant Schellenberg ont su résumer l'essence même d'une stratégie globale de lutte contre l'analphabétisme : « Le problème des faibles capacités de lecture n'est pas seulement une question de scolarité ni une question privée ou individuelle. Il agit également comme indicateur des inégalités sociales et économiques plus profondes qui caractérisent la société contemporaine. Étant donné que l'amélioration des capacités de lecture seule ne résoudra pas les inégalités systémiques, les politiques conçues pour régler les problèmes d'analphabétisme ne produiront qu'un effet limité à moins qu'elles ne s'attaquent sérieusement à l'insécurité économique et aux autres inégalités. »<sup>26</sup>

L'analphabétisme n'est pas un problème isolé. De l'UNESCO à la CEFA, de la France au Brésil, on s'entend pour identifier l'analphabétisme comme un problème social. Nombreux sont les facteurs contribuant à sa perpétuation. Les facteurs socio-économiques (les conditions de vie des personnes), les environnements éducatifs auxquels les personnes sont exposées, et ce, dès la prime enfance, et les lacunes des réponses éducatives actuelles (ou les facteurs liés à l'école) qui influencent le parcours scolaire des jeunes et tendent à en exclure une bonne partie, sont autant de facteurs qui contribuent à l'inégalité des chances.

---

<sup>23</sup> BERNÈCHE, Francine et Bertrand PERRON (2005). *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p.10.

<sup>24</sup> **Niveau 1** : Ce niveau correspond à de **très faibles compétences**; il s'agit du niveau le plus faible sur les échelles de compétence.

**Niveau 2** : Ce niveau rend compte de **faibles compétences**.

**Compréhension de textes suivis** : compréhension et utilisation de l'information contenue dans des éditoriaux, des reportages, des brochures, des dépliants, des manuels, etc.

<sup>25</sup> STATISTIQUE CANADA et RHDCC (2005). *Miser sur nos compétences. Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, p.29.

<sup>26</sup> SHALLA, Vivian et Grant SCHELLENBERG (1998). *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, Ottawa, ministère de l'Industrie, p. 54, cités dans Jean-François Venne, *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Montréal, RGPAQ, 2006, p.76.

Nous ne le redisons jamais assez, la pauvreté est étroitement liée à une faible alphabétisation : elle en est tout à la fois une des causes et un des effets. Toujours selon Shalla et Schellenberg, l'importance des inégalités socio-économiques et leur impact sur l'alphabétisme et sur la perpétuation de la pauvreté ne font aucun doute : « Il devient manifeste que les processus par lesquels les personnes acquièrent, conservent et améliorent leurs capacités de lecture et autres compétences se manifestent au sein d'un contexte socio-économique où abondent les inégalités. L'inégalité des possibilités crée un environnement qui génère des résultats inégaux. Il en résulte des conséquences à long terme tant pour les sociétés que pour les particuliers parce que le bien-être économique et l'alphabétisme des familles influent sur la façon dont les enfants affrontent l'avenir – les conditions de vie et les possibilités d'une génération reposent sur les résultats obtenus par la génération précédente. Les résultats négatifs tels que l'insécurité économique et de faibles capacités de lecture compromettent doublement les conditions de vie des personnes et rendent leurs choix plus problématiques. »<sup>27</sup> C'est pour toutes ces raisons que le RGPAQ croit fermement que la lutte contre l'analphabétisme est indissociable de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

### Se donner collectivement les outils pour lutter contre l'analphabétisme

Ces dernières années, plusieurs études ont analysé et mesuré les coûts sociaux et économiques d'un faible niveau d'alphabétisme. Tous s'entendent sur le fait que ces impacts et ces coûts sont élevés et justifient une intervention vigoureuse de l'État, ainsi que de l'ensemble de la société. En effet, bien qu'ils se fassent sentir d'abord et avant tout dans la vie des individus ayant de faibles compétences en littératie et en numératie (exclusions multiples, pauvreté, isolement, criminalité, problèmes de santé, etc.), les coûts engendrés par ces difficultés rejaillissent en fait sur l'ensemble de la société : « les coûts relatifs à l'analphabétisme sont supportés par toute la société et sont proportionnels au niveau de cet analphabétisme »<sup>28</sup>. Cela vient confirmer une fois de plus que l'analphabétisme n'est pas un problème individuel, mais un problème social. Il ne pourra donc trouver sa solution que dans une intervention énergique de l'ensemble de la société.

Aucune politique d'alphabétisation n'est donc en mesure de résoudre à elle seule le problème de l'analphabétisme. Les inégalités sociales contribuant à perpétuer les inégalités en éducation, des transformations radicales au niveau des causes de l'analphabétisme s'avèrent donc indispensables pour contribuer à la disparition du phénomène.

Apporter une solution au problème de l'analphabétisme suppose donc qu'on intervienne sur les causes multiples de cette problématique. Le propre des

<sup>27</sup> SHALLA et SCHELLENBERG, p.11, cités dans Venne, p.83.

<sup>28</sup> AUDET, Louise (1997). *Les coûts économiques de l'analphabétisme chez les femmes, mères de famille, et les bénéfices de l'alphabétisation. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en intervention sociale*, Université du Québec à Montréal, p. 24, cité dans Venne, p.83.

groupes populaires en alphabétisation est d'ailleurs de s'inscrire dans cette perspective. Nous croyons qu'une stratégie de lutte contre l'analphabétisme doit reposer sur une stratégie globale d'intervention élaborée avec les acteurs œuvrant en ce sens.

Nous demandons donc la mise en place d'un vaste chantier de travail qui visera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale de lutte contre l'analphabétisme dans laquelle on reconnaîtra notamment l'alphabétisation comme un droit fondamental de tous les adultes québécois peu importe leur âge et les groupes d'alphabétisation populaire comme des acteurs privilégiés et incontournables de cette stratégie.

## **Soutenir le réseau des groupes d'alphabétisation populaire**

Au Québec, 132 groupes populaires en alphabétisation sont reconnus et accrédités par le *Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation* (PACTE), un programme rattaché au ministère de l'Éducation. Ces groupes constituent un réseau autonome et distinct du réseau institutionnel des commissions scolaires et ils sont présents dans toutes les régions du Québec.

Le budget total consacré au financement de la mission globale de ces groupes est de près de 11 millions de dollars ce qui équivaut à une subvention moyenne d'environ 83 000 \$ par groupe de base. Avec cette subvention, chaque groupe populaire en alphabétisation doit :

- réaliser des activités de sensibilisation et de recrutement;
- offrir des ateliers d'alphabétisation populaire aux adultes;
- développer du matériel pédagogique;
- assurer la formation continue des travailleuses et des travailleurs;
- assurer la formation et l'encadrement des bénévoles;
- assumer le salaire des travailleuses et des travailleurs;
- défrayer les coûts d'un local, de l'infrastructure informatique, du mobilier, du téléphone, de la papeterie, etc.;
- assurer la vie démocratique et associative de l'organisme;
- desservir un grand territoire ce qui implique parfois le déplacement des travailleuses et des travailleurs à différents points de service;
- assumer tous les coûts d'un point de service lorsqu'il y a lieu;
- participer à des activités de concertation et de représentation dans le milieu;
- etc.

En plus de répondre aux besoins d'alphabétisation des adultes, les groupes populaires agissent afin d'améliorer les conditions de vie de ces derniers. Ils tentent non seulement d'offrir des réponses aux multiples problèmes vécus par leurs participantes et participants, mais également ils posent des gestes visant l'amélioration des conditions dans lesquelles vivent les adultes peu alphabétisés. Malheureusement, vu le manque de ressources, les groupes doivent trop souvent faire des choix déchirants, choix qui se font, soit au détriment des participantes et participants, soit au détriment des travailleuses et travailleurs.

Toutefois, malgré l'énergie et la créativité déployées, les groupes populaires en alphabétisation ne peuvent répondre, avec leur maigre subvention, aux besoins d'alphabétisation exprimés par la population de leur milieu. Étant donné le rôle important que jouent ces groupes, le sous-financement dont ils sont l'objet a de graves conséquences sur les personnes peu alphabétisées qui ont choisi d'entreprendre une démarche d'alphabétisation populaire. Parmi celles-ci :

- la plupart des groupes ne peuvent offrir leurs activités que pour une période

annuelle restreinte alors que les participantes et participants seraient prêts à poursuivre leur démarche sur une plus longue période de temps;

- l'insuffisance du financement oblige les groupes à investir beaucoup de temps et d'énergie en recherche de financement (sans garantie de résultats bien sûr), des ressources qui devraient normalement être consacrées aux activités d'alphabétisation populaire;
- la plupart des groupes ne peuvent garantir un salaire annuel décent à leurs travailleuses et travailleurs, ce qui occasionne un roulement de personnel important;
- certains groupes ont une liste d'attente de personnes qui voudraient bénéficier de leurs activités d'alphabétisation;
- plusieurs groupes ne peuvent pas offrir les points de service qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins de la population de l'ensemble du territoire...

De plus, les groupes d'alphabétisation populaire ont vu, dans les dernières années, leurs ressources matérielles et financières se dégrader dû, d'une part, à une diminution considérable des sources différentes de financement et, d'autre part, au fait que leur subvention récurrente PACTE n'a pas, pour la plupart, été augmentée et n'est pas indexée. Il faut savoir qu'outre le financement en provenance du PACTE, qui se veut récurrent sur une base triennale, les groupes populaires dépendent du financement par projet. En plus de créer de nouveaux besoins auxquels les groupes ne seront pas en mesure de répondre, le financement ponctuel n'assure en rien la continuité des activités régulières de l'organisme. Tout organisme ne peut assurer sa consolidation et son développement qu'avec un financement suffisant et récurrent.

En effet, le seul financement qui se veut structurant pour les organismes est celui qui vient soutenir de façon récurrente leur mission globale. Permettez-nous d'insister sur l'importance, d'une part, de consolider le réseau actuel des groupes d'alphabétisation populaire et, d'autre part, de permettre son développement. Pour nous, l'indexation annuelle et récurrente de chacune des subventions des organismes financés au PACTE est nécessaire au maintien du réseau dans son état actuel. Quoique nécessaire, cette mesure à elle seule demeure pourtant insuffisante. C'est pourquoi nous considérons qu'il est primordial d'accompagner l'indexation annuelle d'un rehaussement du financement de la mission de l'ensemble des groupes d'alphabétisation populaire. Ces sommes supplémentaires permettront à chaque organisme d'alphabétisation populaire d'assurer sa stabilité et sa pérennité, de se développer et de rejoindre le plus grand nombre d'adultes possible.

Fait à noter, depuis la création du PACTE, l'enveloppe financière globale servant à soutenir financièrement les groupes d'alphabétisation populaire est passée de 10 973 605 \$ en 2003-2004 à 10 989 928 \$ en 2006-2007. La moyenne de financement est demeurée sensiblement la même passant de 83 767,98 \$ en 2003-2004 à 83 257,03 \$ en 2006-2007<sup>29</sup>. On observe même une légère baisse. Ainsi, on ne peut pas dire que l'arrivée du nouveau programme de financement au MÉLS a permis d'améliorer les conditions matérielles et financières dans lesquelles les groupes d'alphabétisation populaire accomplissent leur mission. Les choix faits par le MÉLS, au cours des dernières années, ont au contraire fragilisé l'équilibre financier des groupes déjà accrédités.

Nous croyons primordial de remédier à cette situation en planifiant à court et à moyen termes un redressement de la situation. C'est pourquoi le RGPAQ réclame des investissements supplémentaires et récurrents de l'ordre de 20 millions de dollars dans le financement de la mission globale des groupes d'alphabétisation populaire ainsi que l'indexation annuelle de leur subvention PACTE.

---

<sup>29</sup> Ces données sont issues du tableau fourni par le MÉLS et intitulé : *Montants alloués aux organismes communautaires en 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007, Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)*.

## Quatrième orientation : Lever des obstacles à l'accessibilité et à la persévérance

### Les deux priorités retenues :

Que les deux priorités suivantes soient inscrites dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue 2008-2013 :

- Dans un contexte d'élaboration d'une réelle stratégie de lutte contre l'analphabétisme, que l'on tienne compte de l'ensemble des obstacles à la formation vécus par les adultes peu alphabétisés afin de trouver des solutions concrètes pour les contrer;
- Un des moyens de lutter contre l'analphabétisme étant sans contredit l'alphabétisation, que soient mises en place des mesures de soutien pour les personnes peu alphabétisées désirant entreprendre ou poursuivre une démarche en alphabétisation populaire, et ce, peu importe le statut et l'objectif de formation de ces personnes.

### Pourquoi ?

Au Québec, uniquement deux p. cent des personnes peu alphabétisées entreprennent une démarche d'alphabétisation que cela soit dans un centre d'éducation des adultes d'une commission scolaire ou dans un groupe d'alphabétisation populaire. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait. En effet, de nombreux obstacles limitent la participation des adultes à une démarche d'alphabétisation ou à toute autre forme d'éducation.

Une étude<sup>30</sup> menée par des chercheurs de l'UQAR, à laquelle le RGPAQ a été associé, fait état de ces obstacles. On y conclut que les obstacles à la formation sont de quatre natures différentes : les obstacles relatifs aux situations de vie, aux dispositions des personnes, à l'information et aux institutions. Le tableau suivant en indique les principales manifestations :

<i>Obstacles liés aux situations de vie</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Conditions matérielles précaires;</li><li>2. Nature et conditions de travail;</li><li>3. Éloignement géographique des lieux de formation;</li><li>4. Usage du temps;</li><li>5. Vécu et impératifs familiaux.</li></ol>
---	--

<sup>30</sup> LAVOIE, Natalie *et al.* (2004). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel (Rapport abrégé de la recherche)*, Université du Québec à Rimouski, 26 p., cités dans Venne, p.101.

<i>Obstacles liés aux dispositions des personnes</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport à l'égard des pratiques de lecture et d'écriture;</li> <li>2. Expériences scolaires éprouvantes et perceptions négatives par rapport à l'école et la formation;</li> <li>3. Avancement en âge;</li> <li>4. Absence de culture de formation;</li> <li>5. Retombées lointaines de la formation;</li> <li>6. Perception négative de soi au plan de l'apprentissage et de l'intelligence.</li> </ol>
<i>Obstacles liés à l'information</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contenu inadéquat des messages;</li> <li>2. Terminologie péjorative;</li> <li>3. Manque d'information significative.</li> </ol>
<i>Obstacles liés aux institutions</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Écueils lors de l'entrée en formation;</li> <li>2. Mesures de soutien à la formation trop restrictives;</li> <li>3. Contexte andragogique peu approprié;</li> <li>4. Écart entre le discours et la volonté politique;</li> <li>5. Limite des finalités de la formation;</li> <li>6. Formalisme du cadre d'éducation.</li> </ol>

Il est surtout important de comprendre que ces obstacles ne fonctionnent pas isolément, ils sont « interreliés et souvent cumulatifs » (Lavoie *et al.*, 2004, p. 9).

#### Obstacles liés aux situations de vie

À la fois les données issues de la recherche et celles issues de l'expérience quotidienne des groupes d'alphabétisation populaire le confirment, les obstacles liés aux situations de vie des adultes, particulièrement l'obstacle financier, sont nombreux et constituent des freins majeurs pour la poursuite d'une démarche en alphabétisation populaire. Cela se traduit, par exemple, par l'incapacité de payer les coûts associés à une formation. L'incapacité d'assumer les frais de transport (voire l'absence de transport) ou encore les frais de garde des enfants est souvent nommée comme un obstacle majeur à la participation des adultes à une démarche d'alphabétisation populaire. Ce sont des obstacles très fréquents, que l'on retrouve dans l'ensemble des pays industrialisés<sup>31</sup>. Si un peu plus de trois

<sup>31</sup> OCDE (2003). *Au-delà du discours, politiques et pratiques de formation*, Paris, auteur, p. 9, cité dans Venne, p.99.

répondants sur dix de l'EIACA ont mentionné le coût des cours ou l'incapacité de payer, ces personnes ne gagnaient plus de 40 000 dollars par année que dans 17 p. cent des cas<sup>32</sup>. Cela indique bien qu'en deçà d'un certain revenu annuel, l'argent devient un obstacle majeur à la formation des adultes.

Cet obstacle serait particulièrement important au Canada : « les obstacles liés à l'enseignement, notamment le “manque d'argent”, constituaient d'autres facteurs qui entravaient la participation. C'était tout particulièrement le cas au Canada et aux États-Unis, deux des pays où l'État jouait un rôle relativement moins important dans l'éducation des adultes que dans certains pays européens. »<sup>33</sup>

L'obstacle financier se traduit aussi par l'incapacité de subvenir à ses besoins pendant une période de formation. On peut facilement envisager que s'engager dans une démarche d'alphabétisation ou dans tout autre projet de formation ne constitue pas une priorité pour un adulte vivant dans la précarité économique ou, pis encore, étant en situation de survie. Bien sûr, la pauvreté est en soi un obstacle majeur.

### Obstacles liés aux dispositions des personnes

D'autres obstacles sur lesquels nous aimerions insister sont ceux réunis sous la catégorie *Obstacles liés aux dispositions des personnes*. Ces derniers sont sans doute ceux qui expliquent pourquoi 98 p. cent des adultes peu alphabétisés ne sont pas en formation. En effet, il faut voir quelles sont les expériences passées vécues par ces adultes en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, leurs échecs scolaires répétés, leur faible estime d'eux-mêmes alimentée notamment par les nombreux préjugés auxquels ils font face, pour comprendre le peu de disposition qu'ils peuvent avoir pour entamer une démarche de formation. Ces obstacles sont non négligeables et toute stratégie visant à lutter contre l'analphabétisme devra en tenir compte.

### Favoriser l'accès à l'éducation aux adultes peu alphabétisés

Dans un tel contexte, garantir l'accès de tous ces adultes à une démarche d'alphabétisation ou à toutes autres formes d'éducation tout au long de la vie doit devenir un objectif primordial du prochain plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue et de toute stratégie de lutte contre l'analphabétisme. Il s'agit peut-être là du message le plus criant de l'EIACA, en particulier pour le Québec, province où la formation des adultes est moins populaire dans l'ensemble de la population et où les personnes les moins scolarisées et les moins alphabétisées sont plus exclues que dans la plupart des

---

<sup>32</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). *Développer nos compétences en littératie, un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003*, Québec, p.160, cité dans Venne, p.99.

<sup>33</sup> TUIJNMAN, Albert, et Emmanuel BOUDARD (2001). *Enquête internationale sur la littératie des adultes. La participation à l'éducation des adultes en Amérique du Nord : Perspectives internationales*, Ottawa, ministère de l'Industrie, p. 38, cités dans Venne, p.99.

autres régions observées. « Sur le plan international, le Québec se situerait au 17<sup>e</sup> rang parmi les 18 pays de l'OCDE étudiés pour ce qui est du taux moyen de participation à une quelconque activité de formation continue, loin derrière le Canada (12<sup>e</sup> rang), les pays scandinaves, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. »<sup>34</sup>

Le Conseil supérieur de l'éducation admet clairement, dans un récent avis, qu'il y a une inégalité extrême dans l'accès à l'éducation : « L'examen des principales caractéristiques de la participation des adultes à la formation fait ressortir clairement l'inégalité de l'accès et, donc, l'inégalité du partage des bénéfices à en retirer. Ce constat conduit le Conseil à faire de l'accessibilité à la formation une question d'équité sociale. »<sup>35</sup>

À la lumière des propos tenus précédemment, des résultats de la recherche et de l'expérience du réseau des groupes d'alphabétisation populaire, il apparaît primordial de favoriser l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation aux adultes peu alphabétisés. Le RGPAQ mène depuis un certain temps déjà une bataille visant à instaurer des mesures de soutien pour tous les adultes désirant entreprendre ou poursuivre une démarche d'alphabétisation, et ce, sans égard au statut de ces personnes et à leurs objectifs de formation. Les personnes rejointes par notre réseau sont particulièrement confrontées aux obstacles liés aux situations de vie, étant pour la vaste majorité issues de milieux économiquement défavorisés. De telles mesures de soutien viendraient appuyer concrètement leur démarche d'alphabétisation.

Pour un adulte qui fait déjà de nombreux efforts pour concilier vie de famille, travail et autres responsabilités qui incombent à un adulte, inclure en plus une démarche de formation lui apparaît comme un projet inconcevable, irréaliste. En faire une priorité devient tout simplement impossible. Cela est d'autant plus vrai lorsque les conditions de vie de cet adulte sont précaires, qu'il est victime de préjugés et qu'il croit peu en ses capacités d'apprentissage.

Par conséquent, permettre aux adultes qui sont les plus éloignés de la formation de s'en rapprocher constitue une forme d'équité et de partage de la richesse et un puissant moteur de développement pour les personnes et la société.

---

<sup>34</sup> ROY, Sylvie et Isabelle COULOMBE (2005). *État de la formation de base des adultes au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p.38, cités dans Venne, p.96.

<sup>35</sup> GOBEIL, Isabelle (2006). *En éducation des adultes, agir sur l'expression de la demande de formation : une question d'équité*, Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Version abrégée, Québec, Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation, p.5, cité dans Venne, p.96.